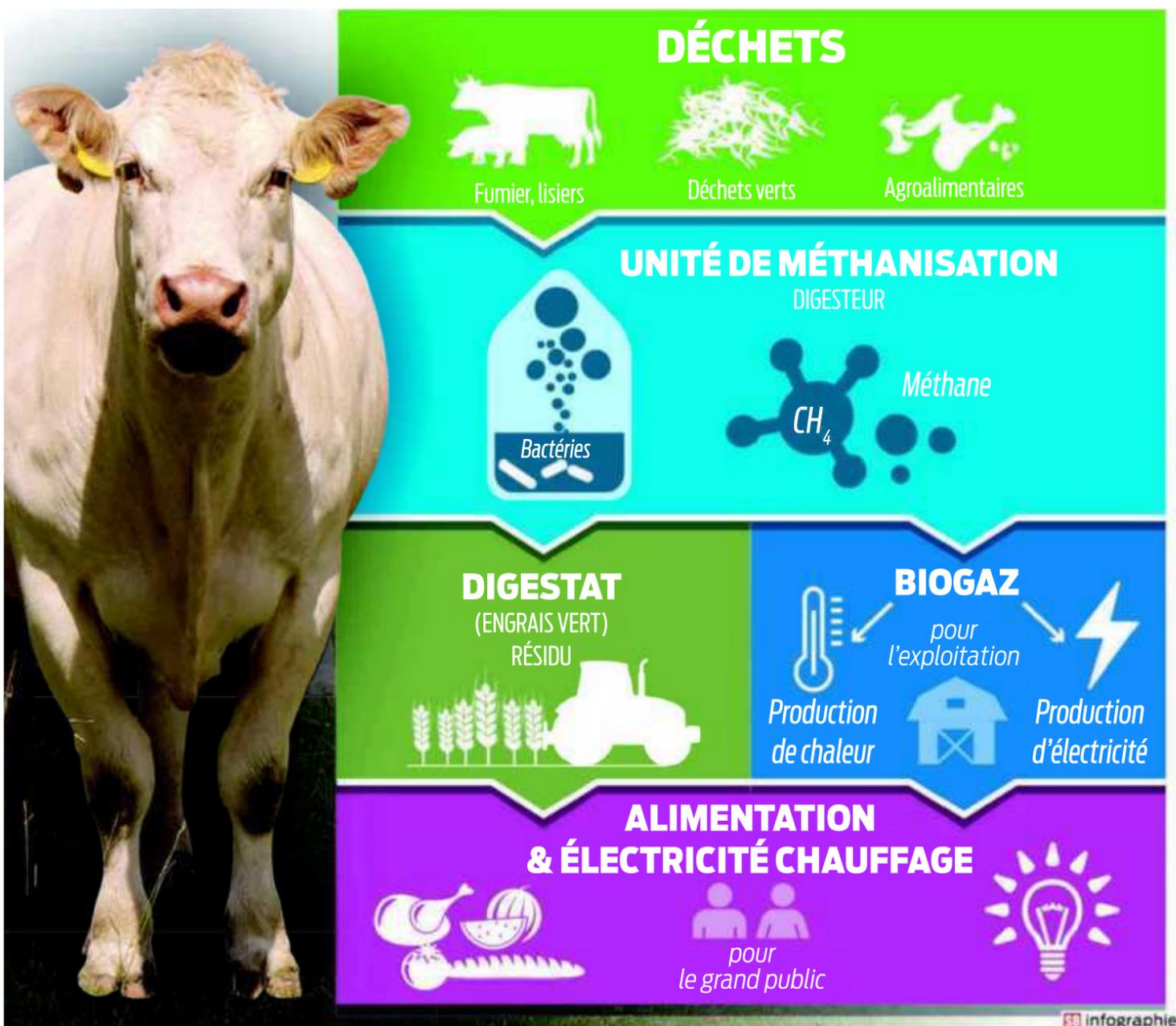


Plein cadre

Décryptage

L'agriculture valorise aussi ses déchets

La méthanisation agricole gagne du terrain, limitant d'autant l'utilisation d'engrais minéraux chimiques au profit d'engrais organiques, tout en produisant des énergies renouvelables



infographie

VALÉRIE DEYMES
v.deymes@sudouest.fr

Le 20 septembre dernier, l'unité de méthanisation Médoc Énergies, portée par trois exploitations agricoles, était inaugurée à Hourtin (33). Le lendemain, un autre projet du même type entrait officiellement en fonctionnement à Bords (17), au sein d'une exploitation spécialisée dans l'élevage laitier, portant à 51 le nombre d'installations de méthanisation en service sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, première région agricole de France. Et ce, alors qu'une centaine d'autres est en gestation.

Le plan Énergie méthanisation autonomie azote, lancé en 2013, s'est donné pour objectif de développer, à l'horizon 2020, 1 000 méthaniseurs à la ferme contre 90 fin

2012. Pour quoi faire ? Pour valoriser l'azote organique, limiter le recours à l'azote minéral et ainsi s'ancrer dans une démarche de développement durable et de transition énergétique.

Digestion anaérobie

Petite leçon de chimie basique. Qu'est-ce que l'azote ? C'est un élément chimique constitutif de la matière vivante. Sous forme de gaz, il compose les trois quarts de notre atmosphère. Les plantes en ont besoin mais ne peuvent assimiler celui présent dans l'air. En revanche, elles peuvent s'en nourrir par les racines, via des engrais chimiques.

Avec le phosphore et le potassium, issus de l'extraction minière de phosphates et de potasse ou bien réalisés par synthèse chimique, ces engrais sont des sources de pollu-

tion et d'émission de gaz à effet de serre.

La méthanisation va permettre de substituer à ces engrais minéraux des engrais issus de la matière organique d'origine animale et végétale. Le principe : on va transformer ces matières, telles que les déchets agricoles (lisier, fumier et résidus de végétaux), les déchets agro-industriels (déchets carnés et graisses de la restauration) et ceux de collectivités locales comme les tontes de pelouse et les boues de stations d'épuration d'eaux urbaines. Ainsi emprisonnées dans le méthaniseur, ces matières organiques, sous l'action des bactéries, vont subir une digestion anaérobie, autrement dit une fermentation sans oxygène. En découle, d'une part, un digestat inodore et purifié qui pourra servir de fertilisant na-

turel pour l'agriculture et, d'autre part, du biogaz pouvant être transformé en chaleur, électricité ou biocarburant ou être réinjecté dans un réseau de gaz naturel.

Jusqu'à quatre ans par projet

Voilà pour la théorie. Pour ce qui est de la pratique, ils sont de plus en plus nombreux à s'y frotter, d'autant que la Région et l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) accompagnent financièrement et techniquement les porteurs de projets. Car monter un plan de méthanisation agricole ne peut s'improviser : « Il faut compter entre dix-huit mois et quatre ans pour boucler le projet, avertit Mathieu Anglade, directeur adjoint de l'Ademe Nouvelle-Aquitaine. C'est un investissement lourd et à risques. On a affaire à un dispo-

sitif industriel où la rémunération se fait sur son fonctionnement et donc soumis à des aléas. Il faut en tenir compte et l'action de l'Ademe est de sécuriser au maximum le projet en amont. »

Guy Debregeas et ses associés du GAEC de la Redondie ont bordé leur projet avant de le mettre à exécution. Cette exploitation, sise à Saint-Astier (24), a une activité d'élevage et d'engraissement de bovins à viande. « Nous avons en permanence 500 vaches, ce qui génère 3 500 tonnes de fumier par an à épandre dans une zone... périurbaine, avec ce que ça pose comme problèmes olfactifs. De plus, pour avoir des animaux propres prêts à partir à l'abattoir, il nous faut beaucoup de paille. Une paille que les céréaliers peinent de plus en plus à fournir, préférant la garder pour leurs propres exploitations ».

Un atout pour la transmission

Accompagné par la Chambre d'agriculture de Dordogne, le GAEC de la Redondie a mis trois ans à figurer son projet, trouvant autour de lui d'autres exploitants susceptibles de compléter l'apport d'intrants nécessaires à un bon rythme de fonctionnement du méthaniseur. Un investissement de 2,5 millions d'euros qui commence à s'équilibrer au terme de la deuxième année d'exploitation avec la revente de l'énergie. « Mais aussi parce que nous nous sommes rapprochés de céréaliers intéressés par notre digestat, avec lesquels nous avons monté une Cuma pour le matériel d'épandage. »

« Nous obtenons un digestat utilisable pour l'agriculture bio »
(Patrick Larrère)

Dans les Landes, à Liposthey, les frères Larrère, maraîchers, ont eux investis dans un biométhaniseur, incluant ce projet dans une démarche plus globale de développement durable. « Notre ambition était de valoriser ce qui ne l'était pas, à savoir les épluchures, nos carottes impropres à la consommation et les co-produits de nos maïs, tout en construisant des bâtiments avec des panneaux photovoltaïques, souligne Patrick Larrère. Résultat, nous obtenons un digestat utilisable pour l'agriculture bio, nous compensons notre consommation d'énergie par notre production et nous sommes dans une stratégie d'économie circulaire. »

Si la méthanisation agricole semble vertueuse, elle inquiète souvent le voisinage. Surtout au niveau du transport des intrants.

« On a fait les comptes : 7 000 tonnes d'intrants par an dont 3 500 tonnes produits sur place, ça représente deux camions par semaine. Pas de quoi bouleverser la circulation. Et puis maintenant, il n'y a plus d'odeurs d'épandage. Et nous avons une exploitation propre. Un vrai atout pour une future transmission », conclut Guy Debregeas.